

EN VITESSE

Une grève exemplaire au Tessin

■ C'est une leçon de courage, de dignité et de détermination qu'ont donnée les employé-e-s d'Exten au Tessin. En grève depuis le 19 février pour dénoncer des baisses de salaires de 26 % pour les frontaliers et de 16 % pour les résidents, ils ont repris le travail le 26 février en soirée suite à une médiation organisée par l'Office cantonal de conciliation, sous la présidence de la conseillère d'Etat Laura Sadis. Durant ces premières tractations, la délégation du personnel, le syndicat Unia et la direction d'Exten SA ont convenu d'un commun accord que les diminutions de salaires sont suspendues jusqu'au 30 avril 2015, que les négociations sont ouvertes et se termineront à fin avril 2015 et qu'aucune mesure ne sera prise à l'encontre des grévistes.

Ce succès d'étape est le fruit d'une magnifique mobilisation du personnel d'Exten. Pour protester contre les baisses de salaires, il s'était mis en grève. Les dirigeants ne leur avaient laissé d'autre choix que de signer un nouveau contrat: «Si tu ne signes pas ton nouveau contrat, la boîte va fermer. Si tu n'es pas satisfait, tu peux donner ta démission.» Un chantage imposé sans même que ne soit présenté le moindre chiffre justifiant l'impact du franc fort sur l'entreprise. L'affaire Exten dépasse largement la seule histoire d'entreprise. La déréglementation des rapports de travail, comme souligné par l'Union syndicale tessinoise, prend d'autres visages: ceux du démantèlement des droits du personnel. «Les conflits chez Exten SA et chez Cattaneo SA ne sont que la pointe de l'iceberg de la mise à sac du travail.» La fin du mouvement a été accueillie avec une grande satisfaction. La fatigue était bien présente, mais le personnel est resté déterminé. L'USS espère désormais qu'un accord définitif puisse être signé ces prochaines semaines. *frg/vbo*

Conférence CCT CFF-CFF Cargo

Caisse de pension CFF:

Le personnel des CFF n'a pas l'intention de payer la facture due à la baisse annoncée des rentes. Lors de la dernière conférence CCT CFF, les délégués ont montré leur colère. Ils exigent des CFF qu'ils assument leur part dans le financement des mesures de stabilisation de la caisse de pension.

Les délégués SEV à la conférence CCT CFF et CFF Cargo du 26 février l'ont dit à une grande majorité: le personnel ne se laissera pas tondre pour garantir le niveau des rentes de la

caisse de pension (CP CFF).

Quel est l'enjeu?

Dans notre première édition de l'année, nous en esquissons les contours. Le Conseil de fondation de la CP CFF a décidé en fin d'année dernière d'une série de mesures pour le 1^{er} janvier 2016: baisse du taux d'intérêt technique (de 3 % à 2,5 %), ce qui engendre une baisse du taux de conversion et donc une diminution des rentes. Il a aussi introduit la table des générations, qui implique la baisse du taux de conversion sur la base de l'année de naissance, synonyme d'espérance de vie accrue.

En clair, pour éviter cette diminution des rentes, il faut trou-

ver de l'argent supplémentaire. Afin d'atténuer les pertes sur les rentes pour les jeunes assurés et de maintenir le niveau de prestations, les cotisations à la CP seront augmentées, à raison de 2,5 % répartis équitablement entre les CFF et le personnel.

Des mesures pour ceux qui partent bientôt en retraite

Mais il faut aussi des mesures pour les assurés qui sont bientôt à la retraite. Et pour cela, il faudrait un investissement unique de l'ordre de 500 millions à 690 millions à la charge des CFF. Le personnel devrait aussi participer en renonçant à un jour de vacances de 2016 à 2018, en acceptant l'idée

qu'entre 2017 et 2020 seules les augmentations salariales individuelles (selon CCT) de 0,8 % soient octroyées. Les augmentations générales liées au renchérissement passeraient à la trappe jusqu'en 2019, à moins qu'il ne dépasse 1,2 %.

Voilà ce qui était prévu avant le 15 janvier et la décision de la Banque nationale suisse de supprimer le taux plancher. Les CFF ont alors annoncé qu'ils mettaient en question leur participation unique de plusieurs centaines de millions de francs. Un changement de cap qui a du mal à passer auprès des assurés. «Les négociations ne sont pas interrompues, mais pour l'heure, il n'y a pas d'accord, a relevé Giorgio Tuti, président

La Fondation Swiss Aviation va-t-elle s'atteler à de nouvelles tâches?

Observer reste nécessaire

Début octobre 2015, le mandat de la Fondation Swiss Aviation s'arrête. La suite en matière de suivi de l'évolution de l'aviation suisse n'est pas encore clairement définie.

Durant 10 ans, la Fondation Swiss Aviation a défendu les intérêts de la Confédération en matière de transport aérien, en raison de l'intégration de Swiss au groupe Lufthansa. Philipp Hadorn, conseiller national, a demandé au Conseil fédéral quel était le bilan de cette activité.

La réponse du Conseil fédéral est désormais connue: il considère que l'objectif que «notre pays soit particulièrement bien raccordé au reste du monde» est totalement atteint. Et estime que Swiss a réussi «à conserver une autonomie réellement importante au sein du groupe». Le Conseil fédéral ne prend pas position sur les rela-

tions entre la direction du groupe et le personnel, que Philipp Hadorn décrit comme «de plus en plus mauvaises». Le Conseil fédéral pense toutefois que Lufthansa ne se mêle pas directement des conflits actuels. Quant à l'avenir, le

Conseil fédéral se refuse à tout pronostic pour Swiss, mais croit que l'aviation suisse a de réelles chances de se maintenir. La Fondation Swiss Aviation a rempli son mandat mais un «monitoring» de l'aviation suisse reste nécessaire. C'est

d'ailleurs pourquoi il souhaite créer une nouvelle instance, qui serait chargée d'observer la compétitivité de l'aviation suisse et le cadre général dans lequel elle évolue. *pan/Hes*

COMMENTAIRE

La proposition du Conseil fédéral fait sens

Avec la réponse à mon interpellation parlementaire, le Conseil fédéral devait reconnaître ouvertement que la Fondation Swiss Aviation a totalement rempli son mandat. Ses succès en faveur de l'aviation suisse sont évidents et son mandat, limité à 10 ans, devrait être poursuivi.

Le Conseil fédéral en réalité considère que les liaisons aériennes sont garanties aussi bien qu'auparavant. Mais il oublie un peu la part importante fournie par d'autres

compagnies aériennes. Et considérer que Swiss est indépendant semble également discutable. On fait là semblant d'ignorer le programme d'optimisation qui entraînera une réduction drastique des coûts dans toutes les filiales Lufthansa. On ne tire pas non plus de bilan des places de travail entre les débuts de la nouvelle compagnie aérienne, après le grounding, et aujourd'hui, alors que le nombre de collaborateurs a été réduit encore une fois de moitié. Ce qui est réjouissant par contre, c'est que le Conseil fédéral

considère qu'un monitoring reste nécessaire. La proposition du DETEC de créer un nouvel organe indépendant de Swiss a du sens. Par contre, dans la composition de l'instance, on oublie encore une fois les syndicats. Cela devrait sans doute être corrigé, car le Conseil fédéral connaît, au moins depuis 2001, l'importance directe et indirecte de l'aviation pour les actifs et le marché du travail.

Philipp Hadorn, président SEV-GATA, secrétaire syndical SEV et conseiller national PS SO.